



Dégâts Travaux Fibre optique devant chez moi

Par Thiaur

Bonjour a toutes et tous

Je souhaiterais avoir une information concernant des travaux effectués devant chez moi.

Des travaux pour le passage de la fibre optique ont débuté dans mon petit village de campagne il y a un mois. Mais hier en rentrant de travailler, je découvre qu'ils ont creusé une tranchée devant mon portail pour le passage de câble je suppose mais le problème est que j'avais fait posé un enrobé dans mon allée de garage jusque devant mon portail il y a 3ans. Et donc maintenant, l'enrobé devant mon portail est complètement détruit par la tranchée.

Ma question est de savoir s'il avait le droit de détruire mon enrobé avec une tranchée comme ils l'ont fait ?

Je vous remercie par avance pour vos futurs réponses

Bonne fin de journée à vous

Par Isadore

Bonjour,

Les ouvriers sont donc venus creuser sur votre terrain ?

Par Thiaur

Non,devant le portail. Pour faire simple entre le trottoir bateau et mon portail. C'est pour que je me pose la question a savoir s'ils sont dans leur droit.

Et je suis le seul dans ce cas dans ma rue, toute les autres maisons n'ont aucune tranché devant le portail.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Devant le portail c'est en dehors de vos limites de propriété Vous n'avez pas de recours pour votre enrobé. Vous auriez même pu avoir une amende pour l'avoir mis sans autorisation sur la voie publique...

Par Nihilscio

La tranchée sera rebouchée et recouverte d'une nouvelle couche d'enrobé. Il n'y a pas à s'inquiéter.

Par ESP

Bonsoir

Regardez aux endroits où les travaux son terminés, la tranchée rebouchée.

Normalement les finitions du travail doivent remettre en état.

Par Thiaur

Pour le moment, c'est rebouché avec un mélange de terre et gros cailloux. Dommage que je n'ai pas la possibilité d'envoyer une photo pour vous montrer.

Mais je vous remercie pour vos réponses. Je n'ai plus qu'à espérer qu'il remette un peu d'enrobage a l'endroit de la tranchée.